



CONTRAT DE LOCATION

Entre la propriétaire :

Danièle DESSELLES
11, Chemin de l'Alambic
17520 BRIE SOUS ARCHIAC

Et le locataire saisonnier :

M. / Mme :
Adresse :
.....
Tél :
Adresse mail :

Je soussigné (e)

Accepte les conditions de location ci-après décrites et réserve :
(Cocher l'hébergement choisi)

- La tente Samuel de Champlain (4 personnes maximum)
- La tente Pierre Loti (4 personnes maximum)
- La tente René Caillé (2 personnes maximum)

Période de location :

- nuitées :
(nombre de nuitées)
 - du à 16 heures
 - au à 11 heures

Prix de la location :

Nuitée (2 personnes) € x nuitées = €
Nuitée personne supplémentaire..... € x pers. x nuitées = €

TOTAL PRIX DE LA LOCATION : €

Acompte à verser (30 % du montant du séjour) soit : €

Solde à verser le jour d'arrivée.

Cette location ne prendra effet qu'à réception d'un exemplaire du présent contrat daté, signé et accompagné du versement de l'acompte par chèque bancaire à l'ordre de : Danièle DESSELLES

| | |
|--|--|
| Le présent contrat est établi en 2 exemplaires Fait le A La Propriétaire | J'ai pris connaissance des conditions générales de location en annexe Fait le A Le Locataire Signature (mention lu et approuvé) |
|--|--|



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Article 1 : Le contrat de location saisonnière est réservé à l'usage exclusif de nos hébergements. Le meilleur accueil sera réservé à nos hôtes. Le propriétaire s'engage à assurer l'accueil des hôtes avec toutes les attentions souhaitables permettant de faciliter leur séjour et la connaissance de la région.

Article 2 : Durée du séjour : le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Article 3 : Réservation : la réservation devient ferme lorsqu'un acompte représentant 30 % du prix du séjour et un exemplaire du présent contrat revêtu de la signature du locataire ont été retournés au propriétaire, avant la date figurant au contrat.

Article 4 : Règlement du solde : il sera versé au moment du séjour.

Article 5 : Arrivée : le locataire doit se présenter au jour et à l'heure mentionnés sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire préviendra le propriétaire.

Article 6 : Annulation du fait du locataire :

- annulation moins de 30 jours avant le début de la location : le locataire perd son acompte.
- annulation plus de 30 jours avant le début de la location : le locataire pourra céder son contrat (voir article 10), ou un arrangement à l'amiable avec le propriétaire sera possible si ce dernier a trouvé à relouer le bien concerné pour la même période.

En cas de non-présentation du locataire, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 7 : Interruption de séjour : En cas d'interruption de séjour par le locataire, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 8 : Capacité : Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de personnes qui ne peut en aucun cas être dépassée. En cas de non-respect, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires.

Article 9 : Animaux : Aucun animal n'est accepté dans l'enceinte de l'établissement.

Article 10 : Cession de contrat : Le présent contrat pourra être cédé à un nouveau locataire qui remplirait les mêmes conditions pour effectuer le séjour, sous réserve que le propriétaire en soit informé et donne son accord préalable. Dans ce cas, le signataire du contrat reste solidairement responsable.

Article 11 : Assurances : Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait.



ETAT DESCRIPTIF, TYPE ET CONDITIONS DE LOCATION

I - Renseignements généraux

Nom du propriétaire : Danièle DESSELLES

Adresse : 11, Chemin de l'Alambic 17520 BRIE SOUS ARCHIAC

Tél : 05 46 04 80 60 ou 06 20 53 14 46

Adresse des lieux loués : 11, Chemin de l'Alambic 17520 BRIE SOUS ARCHIAC

Date de construction : 15 juin 2011

Type de construction : hébergement insolite à base de toile de tente.

Une pièce principale de 20 m² de superficie pour chaque hébergement.

Implantation des hébergements sur un terrain aménagé de 1000 m² en bordure de forêt.

II - Situation dans la localité

Distance de la mer : 80 km

Distance de la gare : 15 km

Distance du commerce le plus proche : 4 km

Exposition et vue :

Le terrain est situé en hauteur avec vue imprenable sur les coteaux de Haute Saintonge, orienté à l'Est.

Chaque hébergement possède une terrasse et ils sont implantés de façon à ce qu'il n'y ait aucun vis-à-vis.

III - Descriptif du site

Les hébergements sont situés à **100 m de l'accueil** et sont accessibles par un chemin goudronné qui aboutit au parking.

L'accueil se situe dans une ancienne distillerie, à côté, sont aménagés les sanitaires : 2 douches, 2 lavabos et 1 WC, ainsi qu'un évier et une machine à laver le linge, eau chaude, eau froide, chauffage électrique, VMC.

Sur le terrain où se situent les hébergements :

1 toilette sèche avec lavabo, eau froide

1 cuisine avec évier, eau froide, un plan de travail avec plaque 2 feux gaz et four micro ondes, vaisselle.

Les hébergements :

La tente prospecteur Samuel de Champlain, capacité 4 personnes, 20 m².

Hébergement à base de toile de tente et bois, parquet bois, terrasse et balcon, armatures bois. Mobilier : table + 4 chaises, 1 lit 140 x 200, 2 chevets, 1 banquette BZ, 2 lampes. Chauffage par poêle à pellets.

Sur la terrasse : 1 table basse et 2 chaises.

La yourte René Caillié, capacité 2 personnes, 18 m².

Hébergement rond à base de toile de tente isolée avec laine de brebis, parquet bois, terrasse. Mobilier : 1 table + 2 chaises, 1 lit 140 x 200, 2 chevets, 2 lampes. Chauffage et climatisation par pompe à chaleur réversible.

Sur la terrasse : 1 table et 2 chaises.

Le bungalow toilé Pierre Loti, capacité 4 personnes, 20 m².

Hébergement à base de toile de tente, avec toit en brande et murs isolés, décoration canisse, terrasse.

Mobilier : 1 table + 3 chaises, 2 fauteuils + table basse, 1 banquette BZ, 1 lit 140 x 200, 2 lampes, chauffage par cheminée électrique.

Sur la terrasse : 1 table.

IV - Prix de location

| PRESTATIONS | TARIF NUITEE Du Lundi au Dimanche | TARIF SEMAINE |
|--|--|--|
| <u>Basse saison</u> du 1 ^{er} septembre au 30 juin | 70 € pour 2 personnes Supplément lit double 1 personne : 19 € 2 personnes : 29 € Supplément lit d'appoint (chauffeuse) : 12 € gratuit bébé - 18 mois | 345 € pour 2 personnes Supplément lit double 1 personne : 98 € 2 personnes : 140 € Supplément lit d'appoint (chauffeuse) : 57 € gratuit bébé - 18 mois |
| <u>Haute saison</u> du 1 ^{er} juillet au 31 août | 80 € pour 2 personnes Supplément lit double 1 personne : 24 € 2 personnes : 33 € Supplément lit d'appoint (chauffeuse) : 14 € gratuit bébé - 18 mois | 400€ pour 2 personnes Supplément lit double 1 personne : 114€ 2 personnes : 160 € Supplément lit d'appoint (chauffeuse) : 68 € gratuit bébé - 18 mois |
| Petit déjeuner | inclus | inclus |